



Demande d'inscription
PETITS CUBES ET VIEILLES BECANES
ROULAGE AMICAL en AVEYRON
Circuit de BELMONT sur RANCE
Dimanche 27 Juin 2021

Nom Prénom : Groupe sanguin :.....
Adresse :
Code Postal :..... Ville Date de naissance:.....
Tél :..... E-mail :..... (lisible)
Personne à contacter : Tél :.....
Nombre de personnes majeures accompagnant :

1^{ère} Machine :.....Cylindrée.....Année..... origine / modifiée Puissance.....cv
2^{ème} Machine :.....Cylindrée.....Année..... origine / modifiée Puissance.....cv
Pratique/Expérience piste : Sans Occasionnelle Fréquente Compétition
Niveau de pilotage: Débutant Moyen Rapide

**MONTANT DE L'ENGAGEMENT de base: 1 Machine : 70 €
2 Machines : 100 €**

Important : Ce montant couvre les frais d'engagement et d'assurance RC du pilote pendant le roulage. Les pilotes qui le désirent peuvent souscrire en option une assurance Individuelle Accident dont le détail est donné en annexe pour un montant de 10€. Dans ce cas, les montants ci-dessus doivent être majorés de cette somme.

**MONTANT DE L'ENGAGEMENT avec assurance IA : 1 Machine : 80 €
2 Machines : 110 €**

(Encadrer la formule d'engagement choisie)

Les formulaires de demande d'inscription doivent être renvoyés complétés et signés, accompagnés des fiches techniques des machines, du montant de l'engagement (sauf paiement par virement bancaire ou en espèces) et du règlement signé au plus tard le **1^{er} JUIN 2021**

Fiche d'inscription et chèque établi à l'ordre de **Association MC2A** sont à adresser à : **J.R.MARMELAT, 326 Chemin de Perrotin, 84570 VILLES SUR AUZON.** (Les chèques seront encaissés entre le 1^{er} et le 15 Juin 2021)
En cas de paiement par virement bancaire, les pilotes devront contacter Jean René MARMELAT(jeanrene84@yahoo.fr) ou Pierre FAURE (pfaure84@yahoo.fr) pour recevoir le code IBAN du club.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et l'accepter sans réserve.
Date et signature du pilote avec la mention manuscrite « Lu et accepté »

Documents à joindre obligatoirement:

Règlement signé

Copie du permis de conduire ou du CASM

Fiche technique de la ou des machines.

Sur chaque fiche sera indiqué la marque et le modèle, la cylindrée et la date de fabrication de la machine. Pour les machines immatriculées, le n° d'immatriculation sera précisé. Pour les autres machines, les N° de cadre et de moteur seront indiqués. Pour les machines dont la puissance avoisinerait ou serait susceptible de dépasser la puissance maxi de 25cv à la roue arrière, le concurrent devra joindre soit la fiche d'homologation de la machine, soit une fiche commerciale ou tout autre document justificatif. Pour les machines modifiées ou de course, un relevé de puissance devra être fourni.

Chaque fiche sera accompagnée d'une ou plusieurs photos de la machine.

En cas de doute sur le respect de la puissance maxi, la machine ne sera pas acceptée.